FO LCL n'engagera pas sa responsabilité sur les choix dogmatiques de la direction.

FO LCL est favorable à l'ouverture du télétravail à toutes et tous, sans distinction, quitte à adapter la mise en œuvre en fonction des spécificités métier. Elle reste opposée au chantage aux horaires variables concernant POSC.

Elle rappelle que le travail à distance concernant le réseau et la BEIGF a été largement éprouvé lors du début de la pandémie en 2020. Une expérimentation supplémentaire est inutile.***FO LCL*** souhaite que le télétravail soit possible pour tous, bien au-delà d'un simple test.

FO LCL maintient l'ensemble de ses propositions faites dès la première séance, et attend de la direction, qu'une véritable négociation loyale s'engage.

FO LCL tient à rappeler encore une fois qu'elle a été signataire de tous les accords introduisant peu ou prou le télétravail, que ce soit dans le cadre du contrat de génération ou dans le cadre de l'accord télétravail de 2019. Elle rappelle son attachement à ce mode d'organisation du travail dont elle a toujours été promotrice.

Elle rappelle sa volonté d'aboutir à un accord sur le télétravail.